

Image not found or type unknown



Hypothèque judiciaire definitive

Par **salvatore**, le **05/01/2009** à **22:08**

bonjour
Suite à un divorce perdu ,je dois verser 1 prestation compensatoire que je n'ai pas payé.L'avocat de mon ex epouse a inscrit une HJD sur ma maison legué par mes parents en cours de divorce d'ailleurs.
Je voudrais savoir si malgré cette hypothèque je vais pouvoir éviter la saisie immobiliere ??l'avocat me menace de poursuivre jusdqu'à la saise!!!incroyable non??
Merci de repondre
salvatore